AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°14 ter

5 Juillet 1979

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade — 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements . Quartier Cantarel . MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 . 84008 AVIGNON CEDEX . TELEPHONE : (90) [redacted] 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE -

Le deuxième vol des Tordeuses de la grappe a commencé dans la vallée du Calavon, des oeufs ont été déposés qui arriveront à éclosion vers le 7 Juillet .

En conséquence, un traitement préventif est recommandé à partir de cette date .

Ce traitement peut être remplacé par un curatif vers le 17 Juillet .

On utilisera l'une des matières actives suivantes (en g. de M.A./hl) :

- acéphate	:	60
- azinphos éthyl et méthyl	:	40
- bromophos	:	50
- carbaryl	:	120 et en poudrage
- *chlorpyriphos	:	28,5
- *décaméthrine	:	1,75
- dialiphos	:	75
- dichlorvos	:	125
- fénitrothion	:	50
- *fenvalérate	:	75
- malathion	:	75 et en poudrage
- méthomyl	:	37,5
- méthidathion	:	30
- mévinphos	:	50
- parathion éthyl	:	20 et en poudrage
- parathion méthyl	:	30 et en poudrage
- *perméthrine	:	4
- phosalone	:	60 et en poudrage
- tétrachlorvinphos	:	75

Les matières actives en autorisation provisoire de vente sont précédées d'un astérisque .

Les matières actives soulignées sont actives sur les *CICADELLES VERTES* qui peuvent poser des problèmes dans quelques situations .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

P33

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur-Corse" Directeur-Gérant P. [illegible] CPPAP [illegible]